



Site Natura 2000 FR1100800
« PELOUSES CALCAIRES DE LA HAUTE VALLEE DE
LA JUINE »

Réunion du comité de Pilotage du 29 mai 2018

Sur invitation de la sous-préfète d'Étampes, Madame Florence VILMUS, le Comité de Pilotage (COPI) du site Natura 2000 des « Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine » s'est réuni le 29 mai 2018 à la sous-préfecture d'Étampes.

Étaient présents :

- Monsieur Jérôme BABAULT, Technicien à la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France
- Madame Marie-Thérèse BÉBIN, de la sous-préfecture d'Étampes
- Monsieur Charles-Hubert de BELLAIGUE, Vice-président de la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France
- Madame Marie-Claude BEN AMOR, Conseillère municipale à la mairie de Fontaine-la-Rivière
- Monsieur Jérémie DÉTRÉE, Botaniste au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)
- Madame Pauline CARRAÏ, Vice-présidente de NaturEssonne
- Monsieur Romain CLÉMENT-PALLEC, Chargé d'études Natura 2000 à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE)
- Madame Marie-Laure COUDIN, Chargée d'études pour la protection du patrimoine naturel à la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT)
- Madame Sandrine FAUCHET, Cheffe du service environnement à la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne et **présidente de séance**
- Monsieur Alain FONTAINE, Botaniste membre d'honneur bénévole à NaturEssonne
- Monsieur Yves GAUCHER, Maire de Saclas
- Monsieur Philippe GAUTIER, Adjoint au maire d'Ormoy-la-Rivière
- Madame Christine HERBELLOT, Adjointe au maire de Boissy-la-Rivière
- Madame Camille HUGUET, Chargée d'études à NaturEssonne et **animatrice du site Natura 2000**
- Monsieur Gérard LUQUET, Entomologiste retraité du Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN), Membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et Président de l'Association de Sauvegarde de la Haute Juine et de ses Affluents (ASHJA)
- Monsieur Jean-Pierre MORIZOT, Adhérent bénévole à NaturEssonne
- Monsieur Gilles NAUDET, Secrétaire du conservatoire régional d'espaces naturels Pro Natura Île-de-France
- Madame Maria VILLALTA, Chargée d'études à NaturEssonne
- Monsieur Jérôme WEGNEZ, Botaniste au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

Madame Sandrine FAUCHET ouvre la séance et accueille les membres du comité de pilotage. Après un tour de table, elle rappelle l'ordre du jour :

1. Présidence et animation
2. Bilan de l'animation 2017
3. Perspective d'animation en 2018
4. Proposition de modification du Document d'Objectifs (DOCOB)

Le quorum est atteint, le COPIL peut commencer.

1. Présidence et animation

Madame Sandrine FAUCHET rappelle en début de séance que la période triennale de l'actuelle présidence prendra fin le 18 janvier 2019. À cette échéance, deux possibilités s'offrent aux membres du COPIL. Soit la présidence est reprise par une collectivité territoriale, soit elle continue avec une présidence État, assurée par la sous-préfète de la sous-préfecture d'Étampes. Les membres de la DDT (Mesdames Sandrine FAUCHET et Marie-Laure COUDIN) et de la DRIEE (Monsieur Romain CLÉMENT-PALLEC) encouragent fortement les élus des communes à se proposer pour la future présidence. Madame Pauline CARRAÏ, vice-présidente de NaturEssonne, insiste quant à elle sur l'importance d'anticiper le futur appel d'offre de la DRIEE (structure porteuse) pour l'animation du site, dans le cas où la présidence resterait aux mains de l'État, afin d'éviter à NaturEssonne une période de creux financier et surtout de pouvoir assurer une animation continue du site Natura 2000. Les membres de la DDT et de la DRIEE indiquent qu'ils vont avancer sur ce sujet au cours de l'été. Un COPIL extraordinaire pourrait être organisé pour statuer sur la future présidence durant le dernier trimestre 2018.

2. Bilan de l'animation 2017

La présidente de séance, laisse la parole à Madame Camille HUGUET, chargée d'études de NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine, pour présenter le bilan de l'année 2017.

L'animatrice rappelle brièvement l'historique du site Natura 2000. Il a été créé en 1999. En 2008, son périmètre s'est étendu à 108 hectares, passant de 3 sous-sites à 9. Il concerne 6 communes : Abbéville-la-Rivière, Boissy-la-Rivière, Fontaine-la-Rivière, Ormoy-la-rivière, Saclas et Saint-Cyr-la-Rivière. Cinq habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires ainsi que 2 espèces d'intérêt communautaire sont présents sur le site. Les principales menaces qui pèsent sur les pelouses calcaires sont la fermeture des milieux ainsi que leur dégradation et leur fragmentation.

Pour maintenir et restaurer les habitats de pelouses calcaires, l'animatrice rappelle qu'il est primordial de mettre en place des actions de gestion que ce soit d'entretien (fauche mécanique, gestion pastorale) ou de restauration (coupe d'arbres ou d'arbustes). Pour cela, il est nécessaire de démarcher les propriétaires afin de les convaincre des bienfaits de ces actions et de l'intérêt de préserver ces habitats de pelouses. Différents outils existent pour mettre en place les actions de gestion, le tout en conformité avec le DOCOB du site Natura 2000 : les contrats Natura 2000, les chantiers nature bénévoles ou encore les conventions de gestion avec d'autres organismes.

En 2017, 2 contrats Natura 2000 de gestion pastorale étaient en cours. Le premier a été signé en 2016 pour un montant total de 32 940 € afin d'entretenir 5 hectares de pelouses calcaire sur la partie ouest du sous site de la Fontaine des Ridelles, appelée Grand Champ. La parcelle est découpée en trois enclos où la quarantaine de moutons est déplacée selon un cahier de pâturage. En 2017, ils ont pâture du 9 juin au 15 novembre. Le second contrat a été signé en 2017 pour un montant total de 3 024 € afin d'entretenir 2,5 hectares de pelouses calcaires sur le sous site de Champ Brûlard en pâturage itinérant pendant 4 jours. Les moutons sont ainsi amenés ponctuellement par le berger depuis Grand Champ. Au cours de cette première année de contrat, les moutons n'ont pas été efficaces en raison des fortes chaleurs. Le berger n'a pas facturé la prestation à la commune.

Toujours afin d'entretenir les milieux 14 chantiers nature ont été réalisés au cours de l'année. Sept entre bénévoles (NaturEssonne, en partenariat avec l'ASHJA ou la commune de Saclas), quatre avec des organismes de formation, et deux dits d'assistance technique, afin de permettre de poser des clôtures pour parquer les ovins. Enfin, un nouveau partenariat a été réalisé avec la commune de Saclas et le

programme BRISFER du SIREDOM. Les jeunes du programme nous ont ainsi aidés à mettre en œuvre des actions de gestion sur le sous-site de Champ Brûlard.

Enfin, une convention de gestion a été signée avec le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles (CENS) de l'Essonne pour mettre en place de la gestion pastorale sur le sous site de la Ferme de l'Hôpital à partir de 2018.

Concernant l'animation foncière, Madame HUGUET annonce que Pro Natura Île-de-France a acquis le 27 novembre 2017 environ 17 hectares de pelouses calcicoles sur les communes de Saclas et de Saint-Cyr-la-Rivière, réalisant ainsi sa 100^{ème} acquisition.

Dans le but d'évaluer l'état de conservation des habitats de pelouses du site ainsi que les actions de gestion, il est nécessaire de mettre en place des suivis scientifiques. À cet effet, des transects botaniques ont été réalisés selon une méthodologie inspirée d'un protocole national¹, simplifié et adapté au contexte local par le CBNBP. En 2016, un transect avait été réalisé sur Grand Champ. En 2017, ce sont deux transects qui ont été mis en place sur Champ Brûlard.

Toujours dans le but d'évaluer l'état de conservation, un suivi des papillons de jour a été réalisé sur la Ferme de l'Hôpital en 2016 et 2017 selon le protocole national proposé par le MNHN pour ce type d'évaluation. Les premiers résultats mettent en évidence des habitats de pelouses calcaires en mauvais état de conservation.

Enfin, les plaques à reptiles déposées sur le site sont relevées de manière non protocolée. Leur suivi partiel, permet tout de même d'avoir une idée des populations de reptiles. Cette année, des juvéniles de Coronelle lisse ont été observés sur le Coteau d'Artondu, ce qui suggère une reproduction sur site, puisque cette espèce se déplace très peu. De même, une Couleuvre à collier a été vue sur Grand Champ. Il s'agit d'une observation étonnante car cette espèce évolue généralement à proximité de zones humides.

Pour citer quelques espèces remarquables, l'animatrice du site a mis en avant l'observation d'une parade de La Virgule (un papillon de jour), de plusieurs individus de la Zygène de la Petite Coronille (un papillon de nuit rouge et noir) ainsi que de la présence retrouvée de la Spirante d'automne, une petite orchidée présente sur la Ferme de l'Hôpital qui était, à l'époque de sa découverte en 2015, supposée disparue de l'Essonne.

Concernant les animations dites « tout public », une présentation en salle des actions mises en place dans le cadre de l'animation Natura 2000 depuis 10 ans a été réalisée, ainsi que deux animations nature. La première s'est déroulée dans le cadre de la « Fête de la nature » à Saclas. L'objectif de la seconde était de remercier les bénévoles pour leur implication lors des chantiers nature hivernaux en leur faisant découvrir la richesse des sites entretenus. Enfin une petite transhumance a été organisée en avril avec plus de 150 participants. Il s'agissait d'un moment fort de l'année selon « Le Parisien ».

Pour terminer, 3 animations ont été réalisées auprès des scolaires. Deux d'entre elles se sont déroulées avec l'école L'EA TECOMAH. L'une avec une classe de lycée de la filière professionnelle « Gestion des milieux naturels et de la faune » et l'autre avec une classe de BTS « Gestion et protection de la nature ». La dernière a eu lieu avec l'école maternelle de Saclas où les élèves ont pu assister à une mini transhumance des moutons entre le site de Grand Champ et celui de Champ Brûlard.

Suite à la présentation du bilan, aucune remarque de la part des membres du COPIL présents n'a été formulée. Le bilan 2017 est validé.

¹ MACIEJEWSKI L., SEYTRE L., VAN ES J. & DUPONT P., 2015. *État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application*. Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 194 p.

3. Perspective d'animation en 2018

L'animatrice du site Natura 2000 propose pour l'année 2018 d'essayer de mettre en place un contrat Natura 2000 de pâturage sur les nouvelles acquisitions de PRO Natura à la Fontaine des Ridelles, de signer une convention de gestion mécanique pour de la coupe d'arbres sur Champ Brûlard avec le CENS de l'Essonne et de poursuivre les chantiers nature. Elle propose également de continuer à essayer de mettre en place des transects d'évaluation de l'état de conservation ainsi que des suivis des papillons de jour sur d'autres sous-sites sans oublier de continuer à rechercher des partenaires comme la CDC Biodiversité avec leur projet Nature 2050.

Suite à la présentation des perspectives, aucune remarque de la part des membres du COPIL présents n'a été formulée. Les perspectives 2018 sont validées.

4. Proposition de modification du DOCOB

L'animatrice du site propose d'intégrer dans le DOCOB, le « Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes »² rédigé par le CBNBP. Ce document est consultable sur le site de la DRIEE.

Afin de répondre d'une part à l'obligation communautaire de réaliser une « surveillance de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire » et d'autre part à l'obligation nationale d'évaluer « dans tous les sites d'intérêt communautaire du réseau Français, l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire », un outil d'aide à l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire a été élaboré par le MNHN³. Cette méthode, pensée pour être applicable à la France métropolitaine, offre une multitude de possibilités et propose de nombreux indicateurs d'évaluation.

La DRIEE Île-de-France a sollicité le soutien et l'accompagnement du CBNBP pour la mise en place d'un protocole d'évaluation de l'état de conservation des « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210) » de trois sites franciliens du sud de l'Essonne : « Haute vallée de l'Essonne », « Pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine » et « Pelouses calcaires du Gâtinais ». La méthode proposée par le CBNBP est une adaptation du protocole établi par le MNHN cité plus haut. Cet outil a pour objectif de disposer « d'un cadre factuel pour diagnostiquer l'état des composantes d'un site Natura 2000, connaître son évolution et évaluer l'effet des mesures de gestion » (Maciejewski, 2015). Il a pour principale ambition d'être un outil évolutif d'aide à la gestion permettant la genèse de données homogènes, statistiquement exploitables et comparables entre elles à différentes échelles spatiales et temporelles. Cependant, il ne saurait se substituer à un suivi floristique et phytosociologique qualitatif et exhaustif. Il s'agit d'un protocole simplifié et peu exigeant en connaissances botaniques. Cette demande de modification du DOCOB se situe dans une phase de simplification et de généralisation des DOCOB.

Dans le DOCOB du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine, les suivis proposés pour évaluer l'état de conservation sont chronophages ou demandent des connaissances en botanique poussées, ce qui rend inexploitable les relevés car à connaissances inégales les relevés entre observateurs différents ne sont pas utilisables. Le protocole du CBNBP, plus simple, permettra

² LEHANE F., MONDION J. & FERNEZ T., 2015. *Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne* (version 4). Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 16 p.

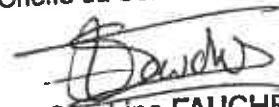
³ MACIEJEWSKI L., SEYTRE L., VAN ES J. & DUPONT P., 2015. *État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application*. Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 194 p.

d'abaisser le biais observateur et de pouvoir comparer les relevés entre eux, même s'ils n'ont pas été réalisés par les mêmes personnes.

Afin d'évaluer l'état de conservation des habitats 6210 des différents sous-sites, des transects d'évaluation seront progressivement réalisés sur l'ensemble du site Natura 2000 selon le protocole défini par le CBNBP. Cette méthode appliquée avant la mise en place de gestion et quelques années après, permettra également d'apprécier l'efficacité des mesures de gestion réalisées.

Pas de remarques des membres du COPIL présents, la modification est validée et le protocole sera intégré au DOCOB.

Pour le directeur des territoires
et par délégation,
La Cheffe du Service Environnement


Sandrine FAUCHET